

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 28/2015
Date: Le 14 janvier 2015
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
N° d'affaire: 481195
Classification: Non classifié

Loveresse / Le Moulin – Le Grand Nods

Office cantonal des ponts et chaussées, arrondissement d'ingénieur en chef III,

Inspection des routes du Jura bernois

Construction d'un centre d'entretien et d'intervention pour l'A16

Crédit d'engagement pluriannuel pour la réalisation

1 Objet

Le crédit demandé, d'un montant net de 15 119 600 francs (coût total de CHF 27 616 000.– desquels sont déduits la participation de 40 % de la Confédération ainsi que les frais d'étude de projet et de mise en œuvre des mesures de protection des batraciens qui en découlent, de CHF 1 450 000.–), doit permettre de construire à Loveresse un centre d'entretien d'une surface utile principale de 4685 m² destiné à l'Inspection des routes du Jura bernois.

Ce nouveau centre d'entretien remplacera les quatre centres d'entretien actuels du Jura bernois et servira par ailleurs de centre d'intervention (point d'appui) à l'Office fédéral des routes (OFROU) pour l'entretien de la nouvelle route nationale A16 Sud (Transjurane).

L'OFROU participe aux frais d'investissement et aux coûts d'équipement à hauteur de 40 pour cent.

2 Bases légales

- Loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR ; RSB 732.11), articles 3 et 38 ss
- Loi du 20 juin 1995 sur l'organisation du Conseil-exécutif et de l'administration (LOCA ; RSB 152.01), article 33
- Ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie (OO TTE ; RSB 152.221.191), article 14
- Loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP ; RSB 620.0), articles 42 ss
- Ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP ; RSB 621.1), articles 136 ss



3 Coûts et dépenses nouvelles

Niveau des prix au 1^{er} avril 2014, indice des prix de la construction dans l'espace Mittelland, 124,1 points

Coût total (y c. 8 % de réserves) CHF 27 616 000.–

dont :

- Coûts de construction CHF 25 677 000.–
 - Etude de projet
 - Nouvelle construction
 - Déplacement des silos à sel
 - Installation photovoltaïque
 - Equipements d'exploitation (voie de roulement)
- Coûts d'équipement CHF 416 000.–
 - Aménagement des ateliers et de la halle d'entreposage
 - Equipement des bureaux et des vestiaires
 - Frais de déménagement
- Acquisition de terrain CHF 1 300 000.–
- Mesures de protection des batraciens CHF 223 000.–

Total CHF 27 616 000.–

./. contribution aux frais consentie par l'OFROU de 40 % – CHF 11 046 400.–

./. dépenses déjà approuvées pour les analyses du sol
et les préparatifs pour la mise au concours (montant net) – CHF 96 000.–

**Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses
selon l'article 143 OFP CHF 16 473 600.–**

./. dépenses déjà approuvées par ACE n° 1217/2012 pour l'étude
de projet ainsi que deux crédits supplémentaires autorisés par arrêté
de la Direction : – CHF 836 000.–

• Premier crédit supplémentaire du 17 janvier 2014 (pluriannuel) – CHF 100 000.–

• Deuxième crédit supplémentaire du 1^{er} décembre 2014 (annuel) – CHF 418 000.–

Crédit à approuver CHF 15 119 600.–

Il s'agit de dépenses nouvelles et uniques au sens des articles 46 et 48, alinéa 1 LFP.

Le présent arrêté autorise les coûts supplémentaires liés au renchérissement (art. 54, al. 3 LFP et art. 151 OFP).

4 Nature du crédit / Compte / Exercice comptable

Groupe de produits : gestion des biens immobiliers (n° 09.15.9100)

Il s'agit d'un crédit de réalisation et d'engagement pluriannuel au sens de l'article 50, alinéa 3 LFP, qui sera relayé par les paiements ci-dessous. Ces paiements sont inscrits au budget et au plan intégré mission-financement de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie. L'adoption des budgets annuels demeure réservée.

<u>Dépenses brutes :</u>		Exercice / Montant		
Compte 4980 503100	Office des immeubles et des constructions Construction et transformation de biens-fonds du patrimoine administratif	2013	CHF	300 000.–
		2014	CHF	1 190 000.–
		2015	CHF	7 250 000.–
		2016	CHF	16 010 000.–
		2017	CHF	2 500 000.–
Compte 4980 506100	Office des ponts et chaussées Acquisition de véhicules et de mobilier	2016	CHF	416 000.–

La participation de la Confédération (OFROU) à hauteur de 40 pour cent sera versée sur le compte n° 614000 (remboursement de dépenses d'investissement pour la construction de bâtiments).

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Destinataire

- Grand Conseil